
CABINET



NOTE D'INFORMATION

RELATIVE AUX ERREURS CONTENUES DANS LES CAHIERS QUOTIDIENS DES CLASSES DE CP1 ET CP2

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a constaté la présence de quelques fautes dans les livrets d'exercices intitulés « *Mon Cahier Quotidien, revu et corrigé* » pour les classes des Cours Préparatoires 1^{ère} et 2^{ème} années « version 2019, des Editions NEI-CEDA ».

Selon une enquête interne du Ministère, la version souche validée par ses services en 2014, ne comporte pas les erreurs relevées dans la version rééditée en 2019 par la maison d'édition.

Des fautes de cette nature ne sauraient échapper au processus de correction, puis de validation, des ouvrages scolaires, assuré par la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

Les coquilles se seraient donc glissées dans les livrets d'exercices incriminés au moment de leur réimpression par la maison d'édition.

Aussi, le Ministère a-t-il demandé aux éditions NEI-CEDA de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de corriger ces manquements de l'édition 2019, conformément à leur cahier de charges de l'édition 2014, transmis à ses services et qui avait obtenu l'agrément.

Les livrets en question seront corrigés et réédités.

En ce qui concerne les exemplaires déjà sur le marché, un correctif, appelé erratum, sera imprimé par l'éditeur et joint à chaque ouvrage.

Le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle rassure tous les acteurs et partenaires du système éducatif de son engagement à veiller à ce que de tels désagréments soient évités.

Fait à Abidjan, le 30/09/2019

P/ le Ministre et par délégation,
le Directeur de Cabinet



KABRAN Assoumou